

# 586

# Domaine public

**J. A. 1000 Lausanne 1**

Hebdomadaire romand  
N° 586 2 avril 1981  
Dix-huitième année

Rédacteur responsable:  
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc  
Abonnement  
pour une année: 48 francs

Administration, rédaction:  
1002 Lausanne, case 2612  
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1  
Tél. 021 / 22 69 10  
CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:  
Eric Baier  
Rudolf Berner  
Jean-Pierre Bossy  
François Brutsch  
Yvette Jaggi  
Victor Ruffy

## Avec le bonjour de M. Prix

*Les locataires ont de quoi se réjouir: les voilà invités à un nouveau tour de valse des taux hypothécaires. L'opération a été préparée par une série de déclarations contradictoires, tour à tour désinvoltes et rassurantes.*

*Le 18 mars, M. Pierre Languetin, directeur de la Banque Nationale Suisse, confirme qu'il n'y a pas lieu de s'opposer à une nouvelle augmentation du taux hypothécaire avec effets immédiats; c'est même le seul moyen de mettre fin au boom de la construction et de prévenir la généralisation de la surchauffe par le bâtiment.*

*Le lendemain, le conseiller fédéral Honegger donne une interview au «Tages Anzeiger» assurant qu'on ne doit pas encore parler de la prochaine échéance sur le marché hypothécaire, ajoutant même, avec une naïveté feinte ou réelle: «Il serait à mon avis prématuré de dire qu'il y aura une nouvelle hausse du taux hypothécaire cette année.»*

*Le 25 mars, Richard Schwertfeger, rédacteur à la «Schweizerische Handelszeitung», déclare devant l'assemblée des consommatrices bâloises qu'une éventuelle augmentation supplémentaire du taux hypothécaire aurait le plus mauvais effet sur le coût de la vie, d'autant que les modifications de ce taux se répercutent sur les loyers, à la hausse en tout cas.*

*Et le lendemain 26 mars, la Banque cantonale de Zurich donne le ton en annonçant qu'elle va augmenter de 5 à 5 1/2% dès le 1<sup>er</sup> avril 1981 le taux d'intérêt pour les nouvelles hypothèques.*

*Cette décision va être imitée par les autres banques cantonales et les établissements qui financent leurs prêts hypothécaires principalement par les dépôts d'épargne. Certains vont se consolant à l'idée que seuls les nouveaux emprunts seront frappés et que*

*d'ici que les logements financés par ce moyen soient construits, les «futurs» locataires n'ont rien à craindre. Inutile de s'illusionner. La différenciation de taux entre nouvelles et anciennes hypothèques ne durera pas; certains attendent même le ratapage pour l'été déjà.*

*Toute cette affaire pose deux questions, relatives à la situation dans l'industrie de la construction d'une part, et à la conjoncture économique générale de l'autre.*

*Tout d'abord y a-t-il vraiment «boom» dans la construction? On peut se permettre d'en douter à en juger du moins d'après la situation du logement dans les grandes agglomérations.*

*En décembre dernier le nombre des logements vacants (0,62% de l'ensemble) était inférieur à la moyenne des années pourtant difficiles 1971/75 (0,87%); par ailleurs, la production de logements, descendue à quelque 33 000 par an en 1976/78, est bien remontée à 38 000 en 1979, mais n'a de loin pas encore atteint le rythme des années 1970 à 75 (entre 55 000 et 82 000 logements construits).*

*Quant aux crédits à la construction dont la BNS signale l'augmentation comme s'il s'agissait d'une nouveauté, ils ont régulièrement progressé de quelque 2,5 milliards de francs (soit de près de 30% l'an au cours des trois dernières années). Il faut dire qu'il s'agit là des crédits accordés par les 71 banques de la statistique, lesquelles n'exercent pas (plus) une activité dominante dans le financement de la construction (qui est désormais l'affaire des institutions de prévoyance professionnelle). Or ces dernières, pressées par la nécessité du rendement, préfèrent évidemment financer la construction de logements modernes et super-confort, quitte à détruire pour cela des immeubles plus anciens aux loyers moins exorbitants.*

*Au total, s'il y a «boom» de la construction, ce n'est pas qu'on bâtit davantage, c'est qu'on construit plus cher. Le logement est en passe de devenir le luxe nécessaire qui va peser toujours plus lourd*

SUITE ET FIN AU VERSO

## Avec le bonjour de M. Prix

dans les budgets familiaux et nuire notamment à la formation de l'épargne qu'on aura voulu encourager en augmentant le taux hypothécaire.

Autre problème, celui du renchérissement. Nous en sommes actuellement à 6% l'an, soit à un niveau que l'OFIAMT ne devrait pas avoir l'insolence d'attribuer, comme il le fait toujours, aux fameuses variations saisonnières. En décembre 1972, au moment de l'institution du régime de surveillance des prix, on a atteint plus de 6,8% de renchérissement, rythme qui s'est par la suite calmé comme on sait. Il ne fait aucun doute que si l'initiative populaire demandant une surveillance générale des prix était présentement soumise à votation populaire, elle serait acceptée à une forte majorité. Le Conseil fédéral ne doit pas l'ignorer, qui pré-

pare présentement un contre-projet à l'initiative des consommatrices (elles avaient recueilli plus de 130 000 signatures dans le courant d'un semestre pourtant calme sur le front des prix (hiver 1978/79).

Les syndicats feraient bien aussi d'y penser, qui se laissent volontiers bercer par le doux chant de l'indexation en oubliant que ce mécanisme fonctionne à la fois à retardement (et pas toujours avec effet rétroactif) et par auto-entraînement: les loyers, eux aussi, sont indexés...

Au total, on constate que le laisser-aller de la Banque Nationale trouve une espèce de répondant sous la forme d'une tolérance générale à la reprise de l'inflation. En retardant le réveil, on a peu de chance de le rendre moins brutal.

*P.S.: Le «M. Prix» nommé en décembre 1972 s'appelait Leo Schürmann, passé ensuite à la direction de la BNS — qu'il vient de quitter. Simple coïncidence.*

### RAPPORTS

## Le Conseil fédéral dans tous ses états

Le Rapport annuel du Conseil fédéral sur sa gestion compte parmi les grandes œuvres méconnues de l'édition helvétique; tout juste quelques articles pas trop originaux lors de sa sortie de presse à fin mars et puis plus rien; pas même un grand débat lors de la session d'été des Chambres fédérales.

Certes, un rapport annuel ne fait que recenser le proche passé en s'abstenant le plus souvent de tout commentaire engagé. A cet égard, une dizaine de pages consacrées au postulat Delamuraz sur les minorités linguistiques constituent une exception dont les comptes rendus ont souligné le caractère opportuniste.

Pour le reste, la mélodie tristounette du rapport de gestion du Conseil fédéral se distille méticuleuse-

ment, au fur et à mesure des départements énumérés dans leur ordre de priorité traditionnel, beaucoup de rubriques qui se répètent d'une année à l'autre dans un déroulement uniforme et une présentation ultra-sobre qu'animent difficilement quelques courbes et diagrammes et les trois ou quatre photos fournies traditionnellement par le Département des finances (monnaies commémoratives, chiens de service des douanes), et surtout par le Département militaire (vernissage à chaud des casques en 1978, simulateurs de conduite de char en 1979, ou grenades à main en 1980).

Et pourtant dans ce document de plus de 300 pages on trouve rassemblées des foules d'informations qu'on s'épuiserait à chercher ailleurs.

Ainsi, au cours de l'année écoulée, le manuscrit de tous les bulletins radiophoniques de l'ATS de 1939 à 1971 a été déposé à la Bibliothèque nationale. Dans les 31 bâtiments de l'Administration fédérale étroitement surveillés sous l'angle de leur rende-

ment énergétique, on a consommé 6,4% de mazout de moins dans le courant de l'hiver 1979/1980. Par suite d'un accord négocié entre l'Office intercantonal du contrôle des médicaments, le Département Schlumpf et la SA pour la publicité à la télévision, nous aurons droit à des spots pour les produits de soins pour bébés et de soins intimes. Le passeport suisse reste le document recherché par excellence, à la cadence de quelque 260 000 pièces par an. Le nombre des Turcs ayant demandé l'asile en Suisse a été l'an dernier de 627 (onze en 1979). La drogue a moins tué (88 décès en 1980 contre 102 l'année précédente), mais les cambriolages de cabinets médicaux et de pharmacies se multiplient (249 contre 191). L'équipement des abris de protection civile se développe, mais on en est toujours à 41% pour l'état réglementaire des «assortiments de matériel de cuisine». On a poursuivi l'élaboration du projet PLASTA (= placement et statistique du marché du travail par gestion intégrée): une bonne nouvelle pour tous les chômeurs.

### TROIS LIGNES PAR ICI, TROIS LIGNES PAR LÀ

Si l'«aperçu» de l'état d'acquisition de matériel militaire constitue une liste qui occupe plus de trois pages du rapport, d'autres sujets sont réglés en trois lignes.

Par exemple, la Charte sociale européenne: «Le 15 octobre, nous avons publié les résultats de la consultation effectuée en 1978 au sujet de l'adhésion éventuelle de la Suisse à la Charte sociale européenne. Le Département (des affaires étrangères) a été chargé d'élaborer un message tendant à sa ratification» (p. 21).

Par exemple aussi le KIS: «En répondant à l'interpellation du conseiller national Reichling, nous avons commenté l'avancement du travail auquel donne lieu le KIS et la réglementation appelée à en protéger juridiquement les données. Des éclaircissements supplémentaires, touchant aux normes directrices du droit fédéral, ont été apportés depuis lors» (p. 148).

Face à autant de concision, et sans doute pour respecter le vrai poids des choses, il faut toute une longue page pour dénoncer le danger du protectionnisme ou expliquer tel ou tel aspect de la politique agricole.

Pour les sujets délicats, une technique de rédaction particulière est adoptée, qui pourrait bien égarer le lecteur: les déchets irradiés sont immergés dans la mer du Nord à la page 71, et les projets de forage de la CEDRA sont exposés (avec les 500 oppositions et objections enregistrées) à la page 318; l'évolution du marché de la viande est analysée à la page 249 (avec mention du boycott du veau aux hormones) et les aveux de l'Office vétérinaire fédéral figurent bien emballés à la page 281.

Autre point délicat s'il en est: le blocage des effectifs du personnel fédéral et la fameuse réserve de

140 postes octroyés dans le budget pour 1980. On constate que les Départements militaire et des finances ont cédé respectivement 76 et 29 postes à la réserve qui ne leur en a attribué que 42 et 12; MM. Aubert, Furgler et Schlumpf ont su faire de meilleures affaires puisqu'ils en ont cédé ensemble 17 pour en récupérer 45,5 (le demi-poste a été réclamé par le Département de justice et police qui en a obtenu au total 17,5).

Bref, si vous voulez tout savoir sur les grands et petits jeux fédéraux décrits département par département, office par office et dossier par dossier, lisez (et faites lire) le Rapport du Conseil fédéral sur sa gestion en 1980 — d'autant que vous recevrez en prime, dans le même document 81.021, les rapports du Tribunal fédéral et du Tribunal fédéral des assurances...

vaudoise tout entière. Qui que soient les élus, le mythe radical aura vécu au soir du 29 mars. Avec lui, disparaîtra, à plus ou moins brève échéance, le troisième siège au Château.»

Une véritable déclaration de guerre. Il était moins une: sans l'intervention de M. Louis Guisan, le bon peuple sensible aux arguments des formations bourgeoises aurait pu croire jusqu'au bout que l'offensive libérale, pilonnage publicitaire et matraquage de bonnes paroles anti-étatiques, était dirigée contre la gauche!

#### LA JOUE DROITE ET LA JOUE GAUCHE

La mémoire du corps électoral étant ce qu'elle est, il n'est pas exclu que l'entente des droites ne puisse renaître miraculeusement ces prochains mois, juste à temps pour les prochaines élections (communales et cantonales), le parti radical tendant la joue gauche après avoir reçu une gifle mémorable sur la droite. Arithmétique électorale oblige: l'excellent score du socialiste Daniel Schmutz ne doit pas masquer une certaine stabilisation des rapports de forces à travers le canton, tout au moins entre la gauche et les droites — au sein des «familles de l'entente», le grignotage libéral est sensible, mais ce phénomène ne pèsera pas plus sur la gestion du ménage cantonal que cette polarisation nouvelle des élus radicaux, tous «originaires» de la région lausannoise, appauvrissement géographique sensible pour un parti qui entend tenir le canton tout entier.

Cela dit, il faudra bien sortir quand même de ce remue-ménage partisan: à l'ordre du jour immédiat se pressent des sujets de réflexion cruciaux, de la mise sous toit de l'aménagement du territoire à celle de la réforme scolaire. Les Vaudois et les Vaudoises souffriront, bon gré mal gré, des hésitations des radicaux à trouver un nouvel équilibre: surenchère à droite et virage vers le «néo-libéralisme», expression trompeuse pour masquer la défense acharnée de privilèges minoritaires? retour vers le centre et la recherche d'une politique ne niant pas systématiquement les intérêts de la majorité?

#### ENTENTE VAUDOISE DES DROITES

## La déclaration de guerre de M. Louis Guisan

Statu quo au gouvernement vaudois après le deuxième tour des élections partielles du dernier week-end: un socialiste pour un socialiste, un radical pour un radical. Une année encore, jusqu'aux prochaines élections de 1982 (renouvellement complet) l'exécutif cantonal conservera donc son visage bien connu, né de la volonté du peuple souverain et de celle du parti radical non moins souverain, avec une majorité acquise aux diverses tendances de la droite et deux socialistes pour tenir compte du poids de la gauche.

Stabilité de façade — et il ne s'agit pas ici d'épiloguer sur la stature des démissionnaires: l'entente des droites n'est plus ce qu'elle était. Les radicaux, comme on sait, ont dû sortir la grosse artillerie pour défendre «leur» troisième siège, bel et bien contesté par les libéraux, décidés, eux, à concrétiser leur influence grandissante sur la ligne politique des partis bourgeois en imposant un deuxième homme au Conseil d'Etat.

Extraordinaire slalom libéral, ces dernières semaines, mené à grands cris sous le signe de la fermeté doctrinale, comme il sied à la droite musclée!

Il aura fallu attendre le tout dernier jour de la campagne électorale pour que le parti de MM. Leuba, Reymond et consorts précise clairement ses objectifs.

Jusque-là, on feignait de s'en prendre exclusivement aux socialistes, slogans éculés à l'appui, plus ou moins rafraîchis pour l'occasion, façon spots TV; on allait jusqu'à tendre la main aux «cousins» radicaux, dans le grand élan du combat contre la «socialisation à froid».

Et voici que le dernier jour, l'ancien conseiller d'Etat Louis Guisan monte au front en première page de la «Gazette de Lausanne et Journal de Genève», pour dire — honneur à lui! — la vérité vraie. Nous citons, parce que ce sont des phrases qui ne seront pas oubliées de si tôt: «(...) Certes, la cause des libéraux a été bien servie par les erreurs de leurs partenaires. Au terme des deux tours de scrutin qu'ils ont mené seuls, les radicaux auront fait la preuve que leur parti n'est pas le plus fort du canton et que leur position jusqu'ici prépondérante au Conseil d'Etat est due à l'appui de l'Entente

ÊTRE SOLIDAIRES

## Chair à marketing

A force de parler des travailleurs étrangers, on a presque oublié qu'ils sont aussi consommateurs. Aux employeurs la main-d'œuvre immigrée, aux commerçants la consommation importée.

Pas question d'analyser ici l'emploi que font les travailleurs immigrés des quelques milliards qu'ils dépensent chaque année dans notre pays pour se nourrir, s'habiller, se loger et se divertir. Les vendeurs eux n'ont pas négligé ce marché et ont su en voir tout l'intérêt. Le temps n'est pas si loin où certaines chaînes de magasins signalaient les caisses de sortie où l'on parlait italien ou espagnol.

Depuis lors, la cour faite au client-roi venu du sud a gagné en raffinement. Un certain goût de l'ostentation (habits d'enfants!) et l'aspiration à paraître intégré sont les deux motivations utilisées par le business pour promouvoir la vente de vêtements, d'équipements ménagers, d'ency-

clopédies et autres cours par correspondance. C'est surtout au niveau de la vente à domicile et à crédit qu'opèrent les vautours du marketing sauvage: à des clients(es) qui ne savent pas le français et ignorent plus encore le code des obligations, ils proposent des contrats contenant des clauses abusives — et de toute manière illisibles. Un catalogue richement illustré, un baratin débité par un Monsieur-présentant-bien, une démonstration ou une dégustation garantie convaincante, le tout si possible par une personne que ses origines étrangères rendent particulièrement crédible, et voilà notre client(e) engagé pour des mois dans l'achat et plus encore le paiement d'une encyclopédie à rallonges, d'une batterie de cuisine disproportionnée, d'un cours interminable, d'une police d'assurance superflue ou d'une literie trop complète.

Et comme il faut bien aller à la rencontre de la clientèle on a même vu des commerçants ambulants se présenter en fin d'après-midi ou le samedi sur les chantiers-dortoirs pour proposer des jeans démarqués, des rasoirs à jeter, des montres plaquées or, ou encore des magazines

spéciaux avec images à épingle au-dessus de la tête du lit d'un homme seul.

Ainsi donc, les travailleurs étrangers et même les saisonniers («qui ne dépensent rien sur place mais envoient tout chez eux») forment un marché malgré tout intéressant. En tout cas les commerçants semblent le penser, qui ont développé des méthodes de vente et des arguments propres à convaincre ceux qui ne se sentent pas intégrés dans la société helvétique, aimeraient s'y faire accepter par leur travail et reconnaître par leur consommation, et qui constituent de ce fait une tendre chair à marketing.

Il n'en reste pas moins que les intérêts de l'économie suisse, continuellement évoqués dans la campagne actuelle, demeurent principalement ailleurs: le point de vue des patrons l'emporte sur celui des commerçants, la production passe avant la vente. Mais les méthodes sont les mêmes: exploitation des travailleurs, manipulation des consommateurs, oubli des hommes, réduits à l'état de machines à bosser et à bouffer.

Yvette Jaggi

GROS SOUS

## Aide au développement: les grandes manœuvres de l'économie privée

Tout d'abord c'est une affaire de lait qui tourne à l'aigre.

Le 4 mars, sur une pleine page de la «NZZ», un chef de travaux au Polytechnicum de Zurich, spécialiste des pays en voie de développement, attaque violemment des projets laitiers et d'élevage réalisés dans différents pays par la coopération technique suisse. Ces réalisations, prétend-il, ne soutiennent

pas la comparaison avec des projets similaires entrepris par des personnes et sociétés privées helvétiques: la production, la rentabilité et le nombre des bénéficiaires sont considérablement plus faibles dans le cadre de l'aide publique. C'est que l'économie privée est soumise à la concurrence, elle ne peut se permettre d'échouer, alors que les «idéologues du développement», eux, refusent la confrontation avec la réalité. Pour faire bonne mesure, le même auteur signe sur la même page un éloge de l'activité de Nestlé au Mexique.

Le 14 mars, réponse sèche de la Direction de la coopération au développement et de l'aide humanitaire (DDA). Certaines des données utilisées par l'expert zurichois sont fausses, d'autres imaginai-

res. De plus la comparaison ne tient pas compte du fait que l'aide publique vise aussi le développement humain et ne peut donc se résumer à un problème de rentabilité économique.

Le lecteur pressé ferme son journal: querelle de spécialistes. A moins que son attention ait été attirée par un grand reportage de la «Weltwoche» du 11 mars intitulé «Aide au développement - argent dilapidé?» Curieux, ce feu nourri contre l'aide publique au tiers monde?

S'il est attentif, le lecteur obtient un début de réponse dans un article de la «NZZ» du 13 mars, signé von Schulthess, de l'Association suisse des ingénieurs-conseils. L'auteur s'en prend avec virulence à une organisation à créer par la DDA et les principales associations privées d'aide au dévelop-

pement. Cette nouvelle organisation (NO) — c'est son nom provisoire — devrait préparer et coordonner des projets de la Confédération et des associations privées. Selon l'auteur il s'agit d'une tentative de mettre à l'écart l'économie privée qui pourtant a fait la preuve de son expérience et de ses capacités techniques. En conclusion cette organisation nouvelle est inutile.

Le 24 mars enfin, toujours dans la «NZZ», le directeur de la DDA explique en détail les objectifs de cette nouvelle organisation, pas encore née et déjà contestée. Il s'agit d'accroître la capacité de l'aide suisse au développement en mettant sur pied une équipe permanente d'une dizaine de personnes expérimentées; l'accent sera mis non pas sur des projets limités — élevage, fromagerie, irrigation — mais sur des projets intégrés qui tiennent mieux compte des conditions locales et de l'initiative des populations touchées. Le budget de la nouvelle organisation avoisinera 15 millions; comme par le passé les travaux techniques seront attribués à des bureaux privés et à des instituts de recherche. Pas question donc de créer un bureau d'ingénieur semi-public. Cependant, pour dissiper les malentendus, il a été décidé de repousser de quelques mois la création de la nouvelle organisation.

## TECHNIQUES ET POLITIQUE

Il s'agit là d'un épisode de la petite guerre que livre l'économie privée à l'aide publique au développement. Rappel: l'an dernier le parlement a voté un crédit-programme de 1,65 milliard pour trois ans. Cette somme importante a éveillé des appétits, surtout dans les bureaux d'ingénieurs-conseils dont on sait que les perspectives économiques actuelles sont plutôt moroses. D'où la revendication de laisser à l'économie privée les tâches qu'elle est mieux à même d'exécuter. Mais, dans le cas des projets intégrés, l'argument ne tient pas, les entreprises privées ne sont pas compétentes; ce n'est pas d'abord de techniques dont on a besoin, mais d'une conception politique du développement qui postule l'autonomie des collectivités visées.

En clair — et là nous quittons les problèmes de gros sous — l'aide publique et les projets de l'économie privée dans le tiers monde apparaissent de plus en plus clairement contradictoires. C'est en tout cas ce qu'a constaté la Commission fédérale consultative pour l'aide au développement. Etudiant un projet suisse au Pérou, elle s'est aperçue qu'une réalisation de Nestlé dans la même région contrecarrerait les efforts de la Confédération. D'où la colère de la multinationale de Vevey priée de s'expliquer.

C'est aussi au sein de cette commission que s'est préparée la rectification de la loi sur la garantie des risques à l'exportation; cette loi prévoit maintenant un lien minimal entre les exportations garanties et la politique de développement. D'où la colère de l'Office fédéral des affaires économiques extérieures.

L'effet de ces colères ne s'est pas fait attendre. La commission a été «rééquilibrée» par l'entrée de MM. Schnyder, directeur chez Nestlé, et Coutau,

directeur de la Société pour le développement de l'économie suisse; des spécialistes de l'aide au tiers monde, comme chacun sait. On peut attendre d'eux qu'ils soient particulièrement sensibles à l'interprétation des relations Suisse-tiers monde professée par M. Raymond Probst, nouveau secrétaire d'Etat aux «affaires étrangères»; celui-ci, rappelez-vous (cf. DP 561, 2.10.1980), mettait récemment les points sur les «i» à l'intention du «Journal de Genève»; nous citons une nouvelle fois: «(...) Faute d'une coordination suffisante, on a vu se faire jour une sorte de doctrine à part, de politique propre du service de la coopération technique allant jusqu'à contester la doctrine inspirant nos relations commerciales. Il est urgent de réintégrer là notre coopération au développement dans le cadre de notre politique générale vis-à-vis du tiers monde, voulue par le Conseil fédéral, soutenue par le Parlement et par le peuple.»

Puis est venue l'offensive que l'on sait contre la nouvelle organisation. Ce sont maintenant les commissions des affaires étrangères qui sont saisies de l'affaire.

## C'EST LA VIE

### En chaque spectateur un délateur qui s'ignore

*C'est la vie. Lors du dernier match de football (Coupe de la Ligue) opposant l'équipe zurichoise de Grasshopper à celle de Sion, sur le terrain de cette dernière, un incident: un spectateur jette une bouteille en direction de l'arbitre (fort heureusement le projectile n'atteint personne); course-poursuite derrière l'«imbécile» qui s'enfuit et n'est pas rattrapé. Un incident du même genre avait, il y a quelques mois, failli coûter cher au club séduisant. Cette fois, le «Nouvelliste» prend les choses en main dans ses éditions de lundi dernier. Un titre bien en vue: «Attention aux saboteurs» et une petite morale à l'intention des lecteurs, appelés à se comporter «dignement». Et le quotidien de*

*M. André Luisier (membre du comité du FC Sion) de donner quelques précisions et conseils! D'abord, on s'en doutait, le fautif est un «ressortissant de langue allemande, davantage un Haut-Valaisan qu'un Zurichois», ce sont des «témoins» qui le prétendent et cela arrange bien les affaires de l'équipe du Bas-Valais... Ensuite, il faut s'y faire, on ne peut plus aller au stade sans autre, en passant, le foot n'est plus ce qu'il était, il y a les spectateurs responsables et les autres, le «Nouvelliste»: «Nous demandons aux voisins éventuels de ces spectateurs coupables d'une quelconque violence de les dénoncer instantanément à la police ou aux agents de Securitas, à défaut de les appréhender si cela peut se faire.» A tout hasard, vous prendrez deux amis avec vous qui vous serviront de témoin en cas d'erreur sur la personne. Cours de self-défense recommandés. Et dites à vos proches que vous partez au match, au cas où...*

## La Suisse à la recherche d'une politique de la science

*Les «programmes nationaux», derniers fleurons (en date) de la recherche scientifique helvétique: dans le dernier numéro de DP (585), nous examinons de quelle façon était née l'idée de ces projets dans la première moitié des années septante. A la clef de cette initiative prise sous l'égide du Fonds national de la recherche scientifique, deux conflits au moins, celui qui oppose les représentants de la société et les chercheurs, celui qui oppose traditionnellement un certain nombre d'institutions politiques de recherche entre elles. Ci-dessous, un indispensable bilan intermédiaire. (Réd.)*

Faire appel à la recherche, et notamment à la recherche universitaire, pour trouver des solutions à certains problèmes qui se posent aujourd'hui à notre société ou à notre pays: le but fixé aux «programmes nationaux» dès le milieu des années septante était pour le moins ambitieux. Aujourd'hui, si tout bilan d'ensemble de l'expérience est encore prématuré, on peut toutefois déjà en discerner les limites, apprécier l'ampleur des difficultés rencontrées, esquisser les questions que la mise sur pied de cet effort considérable de réflexion a mis à jour.

On comprendra l'urgence d'un tel constat «intermédiaire» si on se souvient de l'importance cruciale de la recherche scientifique pour la Suisse.

### LES EXPERTS EN DEUX CLANS

Entrons donc immédiatement dans le vif du sujet, avec l'évocation des difficultés rencontrées! Nous n'en relèverons que trois qui trouvent leur racine, parmi d'autres, dans la composition des groupes

d'experts chargés de mettre au point les projets et d'en déterminer les accents prioritaires.

Examinez la composition de ces fameux «groupes», aux compétences étendues, et vous trouverez, «grosso modo», les experts divisés en deux «clans», entre lesquels le courant ne passe pas toujours, celui de l'administration et celui de l'Université. Fâcheux divorce qui peut compromettre la réussite de certaines opérations.

Plus fondamentalement ensuite, on note une tension, souvent vive, entre la finalité scientifique pure et la recherche des solutions pratiques. Tension stimulante, dira-t-on peut-être; certes, mais elle prend l'allure d'un luxe lorsqu'on considère la petitesse du pays et celle du potentiel scientifique et qu'on constate que ce handicap se corse de considérations de personnes ou de situations, de soucis d'équilibre linguistique et politique qui plus ou moins explicitement entrent aussi en considération dans les choix opérés — comme si ce n'était pas assez, ces choix sont encore compliqués par les problèmes inhérents à l'interdisciplinarité, car toute démarche qui tente de faire converger des disciplines est délicate, surtout lorsqu'elle se situe dans l'abstrait de décisions préliminaires et non dans le concret d'une recherche menée en commun.

### PILOTAGE DÉFICIENT

En deuxième lieu, les limites de l'entreprise. Là également, il faut être net: contrairement aux espoirs de ceux qui souhaitent que l'encouragement et l'aide à la recherche en Suisse soient mieux définis par rapport à des priorités sociales ou des choix politiques, contrairement aussi aux craintes que pouvaient nourrir les défenseurs de la liberté scientifique, les programmes nationaux ne semblent pas être vraiment un instrument de pilotage efficace entre les mains des responsables de notre politique scientifique.

Pour des raisons financières tout d'abord. A ce

jour, compte tenu des augmentations de crédits, le total des sommes à disposition atteint 82,6 millions. L'effort peut paraître sérieux, et en effet par rapport au budget du Fonds national, il est significatif. Mais n'oublions pas qu'en 1975, selon la statistique officielle et les chiffres du Vorort de l'Union suisse de l'industrie et du commerce, le financement de l'ensemble des activités de recherche et de développement dans notre pays était assumé à 78% par l'économie privée (chimie et industrie des machines essentiellement) contre 14% pour la Confédération (Fonds national, administration, etc...) 6% pour les cantons (Universités essentiellement) et 2% pour les «divers» (fondations).

### FAUTE DE COORDINATION...

Pour des raisons de structures ensuite. Le manque d'«efficacité politique» des programmes nationaux vient du fait que si la position de l'Office de la science et de la recherche du Département de l'Intérieur s'est renforcée dans les processus de décision, la coordination entre les départements, la collaboration entre les instances de la politique de recherche et la coopération entre les Universités ne s'est pas améliorée.

Les programmes nationaux font appel en priorité au potentiel de recherche des Universités. Dans certaines disciplines, notamment des sciences sociales, qu'ils devaient inciter au développement, ils se sont heurtés paradoxalement aux limites de cette réserve de chercheurs! Même en période de chômage académique menaçant, on ne crée pas en quelques mois des chercheurs qualifiés, on ne met pas sur pied des équipes, surtout vu l'absence de coopération entre les établissements. La pesanteur des Universités (situations acquises, habitudes, options scientifiques déjà prises) rendent très aléatoire le rôle moteur des programmes nationaux. Les experts doivent donc souvent composer, à partir de plans d'exécution ambitieux et novateurs,

avec les réalités d'un petit pays, dont l'effort de recherche est surdominé par le secteur privé, sauf bien évidemment dans les sciences sociales, qui souffrent, elles, de leur sous-développement.

## DES CHERCHEURS SANS AVENIR

Restent les questions qui se posent. Là aussi, nous pouvons poser quelques jalons.

Interrogeons-nous, par exemple, sur les suites à donner aux programmes nationaux! Pour les chercheurs, tout d'abord, qui auront été formés et employés pendant quelques années et qui ne retrouveront pas toujours un emploi, ni dans le privé, ni surtout dans les Hautes Ecoles. La capacité de ces dernières à réorienter leurs activités en fonction d'incitation venant de l'extérieur est faible, pour toutes sortes de raisons qui ne sont pas toutes motif à condamner l'institution. Mais le fait est là. Si peu que ce soit sur le plan de l'innovation, un potentiel de chercheurs, d'appareils, et de démarches est rassemblé, qui trouvera difficilement preneur à l'intérieur du pays, du moins sans réorientation. Mais la question des suites se pose aussi pour les utilisateurs des programmes. On a voulu que ces recherches servent à une meilleure gestion de la société et de l'Etat. Comment se fera la transmission des résultats? Par la seule publication des travaux chez quelques éditeurs? La montagne accoucherait alors d'une souris. N'est-ce pas dès avant la fin de la recherche que le contact doit être pris? Rares sont semble-t-il les programmes qui, comme celui de la «sécurité», ont pris d'entrée de jeu des contacts avec les milieux qui pourraient ultérieurement utiliser les travaux en chantier.

\* \* \*

Toutes ces questions et d'autres encore méritent d'être posées, au moment où l'institution des programmes nationaux prend une vitesse de croisière apparemment soutenue. Car, paradoxalement, cette tentative d'organisation nouvelle que le Conseil suisse de la science et le Fonds national ont

interprété selon leurs désirs contradictoires souligne aujourd'hui plus fortement que jamais les déficiences d'un système de recherche et d'enseignement dans lequel nous vivons. Pour avoir voulu soutenir la recherche en sciences humaines, elle révèle le sous-développement de ces dernières. Pour avoir esquissé une collaboration entre l'économie, l'administration et l'Université, elle met à nu l'absence d'informations réciproques, les rivalités entre les offices, les ambitions des partenaires en cause. Elle n'a pas remis en question le monopole de l'establishment universitaire sur la recherche en Suisse et pourtant elle dévoile les défaillances et les pesanteurs des Universités. Et par la complexité des procédures, la quête d'un consensus social et culturel, elle se débat dans des procédures aussi lourdes que peu transparentes, qui ne sont pas perdues pour ceux qui parviennent ainsi à transférer au Fonds national, c'est-à-dire à une

## A SUIVRE

Numéro 0 de l'un des deux hebdomadaires à fort tirage qui s'apprentent à séduire les lecteurs suisses romands. 50 000 privilégiés auraient reçu gratuitement cette première livraison du produit concocté sous la haute direction des deux anciens rédacteurs en chef du «Journal de Genève», MM. Claude Monnier et Marian Stepczynski. 82 pages de reportages et de publicité datées du 26 mars 1981 dont la parution a reçu, comme de juste, un écho intéressé dans toute la presse de Suisse romande (et dans les grands quotidiens suisses allemands) et particulièrement dans les journaux de Lousonna SA, partie prenante (sur le plan financier et technique) au lancement de l'expérience. Le ton est donné, c'est celui du «Journal de Genève», à peine transposé façon hebdomadaire, style «Le Point» (en moins enlevé): c'est donc dans la réserve de fidèles du quotidien libéral que les promoteurs entendent trouver leurs premiers appuis (Monnier et

autre source budgétaire, les recherches que finançait jusque-là telle administration, telle entreprise ou telle Université.

Ce qui est en cause ici, on le voit, est moins le «self-service» dont on accuse parfois le Fonds national, donc aussi les programmes nationaux, que le fonctionnement même de tout un système à la fois informel et organisé, avec ses hiérarchies et ses pouvoirs, mal connu d'ailleurs, parce que jamais étudié entièrement.

L'intrusion de l'Etat dans la communauté des chercheurs est un fait dominant de notre époque. Mais pour éviter des disfonctions, sources d'abus, il faut des procédures simples pour des décisions claires. Ce n'est apparemment pas dans ce sens qu'évolue l'expérience des programmes nationaux.

FIN

Stepczynski continuent du reste de signer des éditoriaux dans leur ancien journal, publicité gratuite pour leur nouvelle entreprise). Le prix relativement élevé au numéro (Fr. 3.50) ne suffira pas à faire vivre et se développer «Le Temps suisse et international», on s'en doute. Comme d'habitude, les apports publicitaires seront déterminants et c'est là, bien sûr, que devrait s'imposer, sur le même marché de l'hebdomadaire, la machine bien rôdée de Ringier, tournant déjà à plein régime pour préparer le terrain à «L'Hebdo».

\* \* \*

Cri d'alarme de Gil Stauffer dans le dernier numéro de «Domaine Public» à propos de la gestion des villes «rouges» dans le canton de Neuchâtel. «Point de vue» périlleux, en ces temps de campagne électorale! Les mieux intentionnés de nos lecteurs et amis ont pris ces lignes comme une invitation à réfléchir en commun et, si indispensable, à consacrer quelque temps à préciser les données du dossier. Merci à eux!

## Verbois nucléaire: perseverare...

Verbois nucléaire, ça continue, mais discrètement. C'est en quatre petites lignes que la SA L'Energie Ouest-Suisse (EOS) signale l'avancement des travaux concernant la future «centrale nucléaire romande» dans son 62<sup>e</sup> rapport qui vient de paraître. Pour la beauté de la transparence de notre politique énergétique, citons «in extenso» lesdites précisions: «L'activité a eu essentiellement pour but de maintenir et de consolider le niveau technique du projet. Les études spécifiques au circuit de refroidissement se sont poursuivies. Elles ont notamment porté sur les ouvrages composant ce dernier, ainsi que sur la surveillance et la qualité de l'eau pour la technique de filtrage.» EOS a investi, c'était fatal, à Graben, à Leibstadt et à Kaiseraugst, pas de raison qu'elle ne sacrifie pas quelques centaines de milliers de francs de plus à Verbois. Le tout, comme il se doit, sous la haute surveillance des collectivités publiques qui dominent son conseil d'administration.

---

### LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

## Y en a point comme nous

Je ne sais pourquoi, regardant à la TV les innombrables apparitions, interviews, discours, déclarations des différents candidats à la Présidence de la République, me revenaient en mémoire ces lignes de Flaubert (au moment où Frédéric Moreau, le héros de *l'Education sentimentale*, après les journées de juin 48, pénètre dans les milieux politiques):

«Il y rencontra le grand M. A., l'illustre B., le profond C., l'éloquent Z., l'immense Y., les vieux ténors du centre gauche, les paladins de la droite, les burgraves du juste-milieu, les éternels bons-hommes de la comédie.»

... Et d'un autre côté, je me réconfortais en songeant que M. Aubert n'a jamais été mêlé, ni de près, ni de loin, à l'assassinat d'un prince ou d'un duc ou d'un baron de Broglie; que M. Chevallaz ne semble jamais avoir reçu de diamants — ce qui est peut-être regrettable, puisqu'à coup sûr, il les aurait donnés à la Croix-Rouge; que M. Ritschard n'a jamais cautionné le détournement de l'avion de Ben Bella, ni aucun autre détournement; que M. Furgler, contre son gré ou pas contre son gré, n'a jamais été travailler dans les usines allemandes du III<sup>e</sup> Reich; etc.!

«Y en a point comme nous»? Surtout, nous avons vraiment beaucoup de chance...

\* \* \*

«Parbleu, dit le meunier, est bien fou du cerveau Qui prétend contenter tout le monde et son père.» J'ignore si M. Raymond Junod, conseiller d'Etat vaudois, responsable du Département de l'instruction publique, a le bonheur d'avoir encore son père, et si ce père (à supposer...) est content de son fils: en tout cas, il a réussi, avec la «réforme», cet extraordinaire tour de force de mécontenter tout le monde! La gauche, qui non sans raison prétend que la réforme a été vidée de toute substance; la droite, qui à juste titre craint pour la survie de l'école traditionnelle; les praticiens — ou du moins un bon nombre de praticiens — qui dénoncent la dégradation de l'enseignement vaudois et déclarent que la réforme ne pourra que l'accélérer!

Quant à la qualité de l'enseignement, au niveau des élèves, je suis tombé ces derniers jours sur une composition que je vous soumetts:

«... Nous nous étions couchés, mon frère et moi, comme d'habitude, avant huit heures. La journée avait été froide et pluvieuse et, dans ces pays où les appartements ne sont pas faits pour être chauffés, rien de plus ennuyeux, lorsqu'on étudie, et qu'on ne peut pas sortir, que ces journées sombres et humides qu'on passe dans une désagréable sensation de froid qui ne vous quitte qu'une fois au lit.

»Notre maison n'avait qu'un rez-de-chaussée plus un étage et le dortoir se trouvait en haut, formant un angle de la maison. La fenêtre *donant* (sic) sur

la cour de notre voisin était ouverte et un simple paravent nous mettait à l'abri des regards indiscrets.

»Dix minutes, peut-être, s'étaient écoulées depuis que maman était venue nous souhaiter bonne nuit, lorsque j'entendis au loin un bruit étrange, qui me fit penser aussitôt au son d'une bouée dans la mer, son vraiment indéfinissable que je pourrais comparer quelque peu au sifflement de la bise, à un lointain mugissement et même au cornet qu'emploient ici les garde-voies. J'interpellai tout doucement mon frère:

— Nini, entends-tu ce bruit?

— Mais oui, qu'est-ce que ça peut être?

»Nous n'eûmes pas à nous le demander longtemps: une secousse terrible nous jeta dans une indicible angoisse. Portes, fenêtres et murs claquaient d'une manière effrayante et produisaient un fracas assourdissant. Nos lits étaient secoués par une main de fer. Hors de nous, et croyant à la fin du monde, nous appelions papa et maman...»  
Nom de l'élève: Alonso Diez. Collège de Nyon, année 1910 — professeur: M. Charles Favez.

Titre de la composition: *La nuit du tremblement de terre à Santiago de Chile (16 août 1906)*.

M. Diez, l'éminent éditeur de Descartes, est aujourd'hui à la Fondation Boissonnet, au-dessus de Lausanne. Il est de langue espagnole... J. C.

---

## Presse romande: la santé de Lousonna SA

En complément de notre tableau de DP 580, voici les nouveaux tirages de quatre quotidiens romands que nous extrayons de publications à l'intention des milieux publicitaires (en marge, la tendance):

La Suisse (Genève)	semaine	65 023 +
	dimanche	96 534—

Tribune de Lausanne- Le Matin	semaine	45 500—
	dimanche	120 114 +

Le Pays (Porrentruy) Journal d'Yverdon		10 827—
		8 652 +